

Le Vilain Petit Canard



«Ensemble, pour être plus forts !»

Le Journal Trimestriel de la section CGT Finances publiques 95 - 3ème trimestre 2016



DROIT D'EXPRESSION, LE RETOUR

RÉCEMMENT, CERTAINS DE NOS MILITANTS CGT ONT ÉTÉ GENTIMENT RAPPELÉS À L'ORDRE PAR DES CHEFS DE SERVICE ZÉLÉS, AU SUJET DE LEUR DEVOIR DE RÉSERVE ET QUE CE QUI SE PASSAIT DANS LEUR SERVICE NE DEVAIT PAS EN SORTIR !

NOUS RAPPELONS DONC QUE, COMME TOUS LES AUTRES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES, NOS MILITANTS ONT ÉTÉ OBLIGÉS DE SUIVRE LA FORMATION OBLIGATOIRE SUR LA DÉONTOLOGIE ET QU'À CE TITRE, ILS CONNAISSENT PARFAITEMENT LEURS DEVOIRS MAIS AUSSI LEURS DROITS. ILS CONTINUERONT DONC À DÉFENDRE LES DROITS DE LEURS COLLÈGUES ET EXERCER LEUR DROIT D'EXPRESSION, QUITE À DÉRANGER CERTAINS !

GROS PLAN

De mots en maux page 2

A LA DGFIP

Le CICE, ça donne quoi ? page 3

DANS LE VAL D'OISE

Les repentis page 4

CULTURE

Halloween page 4

Adresse

CGT-CFIP Cergy-Local Syndical
Niveau-1. Bat C
2 av Bernard Hirsch
95093 Cergy Pontoise CEDEX
Internet
www.financespubliques.cgt.fr/95/
Mail
cgt.ddfip95@dgifp.finances.gouv.fr



CONDAMNÉS POUR AVOIR DÉFENDU LES EMPLOIS !

RELAXE DES



GOODYEAR

STOP à la criminalisation de l'action syndicale.



ET VOUS, VOUS EN PENSEZ QUOI ?

De mots en maux

« La pauvreté du vocabulaire, c'est ça la vraie misère. C'est comme peindre avec cinq couleurs alors qu'on peut avoir une palette d'un millier de nuances... Les mots pourtant, c'est gratuit, on ne peut pas vous les voler. Ce sont des trésors que les gens ne pensent pas à utiliser ». (Bernard Werber).

C'est une course infinie que se livrent nos acteurs politiques et économiques pour accentuer chaque jour l'appauvrissement du langage. Aux Etats-Unis, chantre de nos sociétés contemporaines, le vocabulaire de Trump peut être assimilé à celui d'un enfant de 10 ans. En France, nos politiques amalgament sciemment les termes de « réfugiés » et « migrants » pour s'attirer le vote des populistes.

Près de 10 % de la population française ne maîtrisent que 400 à 500 mots. Et pour les jeunes, les chiffres sont alarmants.

«Lorsque les mots précis manquent aux élèves, c'est le sens qu'ils tentent de donner au monde qui s'obscurcit» (Alain Bentolila, linguiste).

Car c'est bien d'obscurantisme dont il est question ici. Le vocabulaire est primordial pour communiquer, conceptualiser, argumenter, se défendre, réfléchir.

Et la pauvreté ne s'arrête pas qu'au vocabulaire. Il en est de même pour les médias, la littérature, la musique. Jean-Philippe SARCOS (chef d'orchestre) se désespère qu'une industrie internationale impose des normes de musiques commerciales au nom de l'argent, foutant en l'air l'héritage musical des siècles passés. Et il a parfaitement raison. Car la musique, comme le vocabulaire se construit, s'enrichit au fil des ans.

Dans les écoles, raisonner, penser sont presque devenus des tares. Nombre d'enfants se font traités « d'intellos » lorsque, curieux, ils s'intéressent au monde qui les entoure. Etienne GILSON disait « Les êtres qui ne sont pas doués de connaissance intellectuelle ne peuvent réfléchir sur leurs actes pour en déterminer la fin ».

Comment s'étonner alors de la montée de ce populisme nauséabond qui semble, chaque jour, prendre un peu plus d'ampleur.

La classe dominante, obnubilée par l'argent, le pouvoir, la cupidité a tout intérêt à laisser se promouvoir l'ignorance, la bêtise et qu'importe si, au bout du compte, il n'en résulte qu'une catastrophe prévisible, terriblement...terrifiante.

QUESTION POUR UN ACADEMICIEN

"GNAGNAGNA"
ÇA PREND UN OU
DEUX HAÏNES?



ça se passe à la DGFIP

Mobilisons-nous ! Décidons l'action !

Partout, une même logique veut imposer de déréglementer, de réduire l'action publique, de flexibiliser, de supprimer les droits et d'inverser la hiérarchie des normes: suppressions de services, « dématérialisation » forcée et forcenée, suppressions d'emplois et restructurations incessantes. Tout cela sur fond de déréglementation des règles de gestion où la hiérarchie des normes est d'ores et déjà inversée.

Pire encore : la volonté de mettre en place le prélèvement à la source, que nous refusons et que nous combattons, est annonciatrice de l'explosion de l'organisation de notre Direction Générale.

Pour les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et F.O.-DGFIP, l'urgence des personnels est d'agir à la DGFIP et de combattre ces logiques aujourd'hui à l'œuvre qui mettent en danger nos emplois et nos conditions de travail et qui fragilisent chaque jour davantage le service public financier et fiscal.

Pour arrêter cette politique qui remet en cause le service public républicain, le temps du combat pour la reconquête de nos missions, de nos emplois, de nos droits sociaux est venu.

Nous appelons les agents et les agentes des Finances Publiques à s'engager dans toutes les actions, locales et nationales, qui seront organisées sur l'ensemble du territoire à partir du 10 octobre et jusqu'à la fin de l'année

Il s'agit aujourd'hui de construire une action dans la durée, dans l'esprit de celles déjà initiées dans plusieurs départements, et d'élever le rapport de forces, en particulier par le blocage d'un site par département le 17 octobre.

Au delà de cette date, les syndicats signataires appellent les personnels des Finances Publiques à poursuivre la lutte et à se mobiliser de nouveau **le 15 novembre 2016 dans une journée de grève nationale** dont les modalités seront précisées ultérieurement.

Le CICE : Tout ça, pour ça...

Vous souvenez-vous de ce pin's ? Pierre Gattaz, président du MEDEF, l'avait brocardé sur sa veste pour inciter le gouvernement à alléger la charge fiscale des entreprises. À l'aide du Pacte de Responsabilité et, notamment du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), 1 million d'emplois devaient être créés à l'horizon 2020. Le 13 juillet dernier, la Commission des Finances présentait son rapport sur le CICE, et le constat est accablant. La conclusion titre : « Un dispositif complexe et non ciblé pour un effet incertain. »

Les collègues de SIE se souviennent des efforts qui leur avaient été demandés pour la prise en charge rapide des formulaires du CICE, et de l'allègement des contrôles exigés par la direction. Ils ne sont pas oubliés dans ce rapport : « La rapporteure souligne que le CICE a déstabilisé les services fiscaux auxquels il a été demandé de donner la priorité à sa gestion. Les contrôles réalisés sur le CICE sont limités à la comparaison avec les données déclarées aux organismes sociaux (ACOSS) et aucun suivi n'est effectué par l'administration fiscale sur l'utilisation de ce crédit d'impôt, contrairement à ce que prévoit la loi. »

**23,5 MILLIARDS D'EUROS DE CADEAU
FAIT AUX ENTREPRISES GRÂCE AU CICE**

**ON NE DOIT
JAMAIS DIRE
LE PRIX D'UN
CADEAU!**



Mais au moins, peut-être, pouvons-nous espérer que cette débauche de moyens publics et d'entorses à l'éthique a permis de sauver l'économie française ? Que dit la rapporteure à ce sujet ? Écoutons-la :

« Trois ans après le lancement du dispositif, ses conséquences en termes d'emploi sont estimées par les instituts de statistiques et de recherche en économie bien moindres qu'espérées, quand ses bénéficiaires en termes de compétitivité sont incertains. Les éléments que la rapporteure spéciale a pu recueillir font craindre que les résultats ne soient pas au rendez-vous, et que l'investissement productif n'ait pas bénéficié du CICE à hauteur de l'ambition annoncée et du coût budgétaire consenti. »

Et quel coût ! Le CICE c'est 18 milliards d'euros en 2015 ! Pour rappel, le déficit de la sécurité sociale s'élevait à 14,7 milliards sur la même période. Au total, le CICE, c'est **67 milliards d'euros consentis aux entreprises entre 2013 et 2016 !**

Pour la petite histoire, dans le cas de l'entreprise SANOFI, ce furent 16 millions d'euros consentis en 2014 malgré 6 000 suppressions d'emplois en 6 ans. Mais aussi, en 2015, un cadeau de bienvenue pour son nouveau PDG de...4 millions d'euros. Comment ? Que dites-vous ? « Le coût du travail » ? 67 milliards d'euros en 4 ans, cela représente pourtant plus de 400 000 emplois d'agents C de façon pérenne. Le Comité de suivi du CICE avait estimé en 2014 que, sur deux ans, le CICE avait permis de sauver ou de créer 50 000 à 100 000 emplois seulement. Et si nous parlions du coût du Capital ?

Année	CICE (en milliards d'euros)
2013	11,3
2014	18,1
2015	18,7
2016	19,2
TOTAL	67,3

Un agent C à 1500 € « coûte » 3500 € par mois à l'employeur, soit 42 000 € par an, soit encore 168 000 € sur 4 ans.

$67\,300\,000\,000 / 168\,000 = 400\,595$, soit le nombre d'agents C que l'on aurait pu créer.



Du côté de chez nous dans le 95

TROP DE REPENTIS TUENT LA DGFIP

Depuis 2013, une amnistie fiscale est accordée aux fraudeurs qui rapatrient en France leurs comptes cachés dans des paradis fiscaux, essentiellement en Suisse et au Luxembourg.

Leurs dossiers sont donc traités par les services de la DNVSF qui se sont vite trouvés débordés (comme quoi nous ne sommes pas tous égaux devant la crise !) et ont crié à l'aide. Aide qu'elle a trouvée auprès de trois DDFiP d'Ile de France dont le Val d'Oise comme nous vous l'écrivions dans le précédent numéro de l'excellent journal que vous tenez entre vos mains. Nos collègues de la Brigade de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (BCRP) d'Ermont traitent donc en priorité une partie des dossiers de ces repentis qui pour beaucoup avaient « placé » au paradis le produit de la cession d'un fonds de commerce. Ce dernier devait leur assurer une retraite juteuse et non imposable tout en leur permettant de bénéficier de la solidarité nationale accordée aux petits retraités. Et pour eux, nous n'entendons pas beaucoup les opposants à l'assistanat qui sont plus virulents lorsque les bénéficiaires ne font pas trop gaulois ou sont victimes de la maladie et du chômage.

Pendant que les collègues de la BCRP d'Ermont s'occupent de ces repentis, quid de leur travail habituel : les Dossiers à Fort Enjeu (DFE), soit les hauts revenus des particuliers du Val d'Oise ? Travail pour lequel les agents de la BCRP sont les plus compétents et efficaces. La direction a essayé de faire le forcing pour que les PCE traitent les DFE au détriment de leur mission première : la programmation du contrôle fiscal externe. Tout le monde, à part la direction, s'est posé la même question ; les 10 cadres A arrivés en renfort au 1^{er} septembre, ils sont où ? Pas de réponse bien sûr et finalement ce sont les collègues de la Brigade de Contrôle Sur Pièces (BCSP) qui traiteront les DFE. Auront-ils les moyens de travailler correctement ? Une fois de plus, la DGFIP asphyxie les services œuvrant au contrôle des hauts revenus en supprimant des moyens ou augmentant les charges. Pendant ce temps les simples salariés déclarent et paient, sinon ils sont traités de mauvais moutons, non pardon, mauvais citoyens qui se posent des questions... j'espère.



L'assemblée générale de la CGT Finances Publiques 95 s'est déroulée le 4 octobre 2016 et le moins que l'on puisse dire est que ce fut une grande réussite ! Les débats concernant l'activité syndicale ont été très constructifs.

La section tient donc à remercier tous les syndiqués et sympathisants d'avoir participé en nombre à ce moment de fraternité en cette période de régression sociale.

Grâce à vous, la lutte continue !

ça n'a rien à voir!

Fête à la veille de la Toussaint, Halloween tient son nom du terme anglais 'All Hallows' Eve, qui signifie « la veille de tous les saints », ou simplement « la veille de la Toussaint ». Au fait, saviez-vous qu'à l'origine, le symbole de la fête d'Halloween n'était pas une citrouille, mais plutôt un navet ? Une légende irlandaise veut que Jack-O'-Lantern (Jack à la lanterne), un ivrogne méchant et avaré se vit, à sa mort, refuser l'accès au paradis et à l'enfer, suite à un mauvais tour qu'il aurait joué au Diable. Il réussit néanmoins à convaincre ce dernier de lui donner un morceau de charbon qu'il posa dans un navet creusé en guise de lanterne pour l'éclairer dans son errance dans les ténèbres, en attendant le jour du jugement dernier. Jack-O'-Lantern est sans doute le personnage le plus populaire de la fête d'Halloween, mais son navet a été remplacé par une citrouille, probablement parce que l'automne est la saison des courges en Amérique du Nord, et qu'il est plus facile de creuser une citrouille qu'un navet!



Retrouvez toutes nos infos sur notre site : www.financespubliques.cgt.fr/95/